



## SOMMAIRE

	Page
Point 25 de l'ordre du jour :	
Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies ( <i>fin</i> ) .....	1

*Président* : M. Adam MALIK (Indonésie).

## POINT 25 DE L'ORDRE DU JOUR

Admission de nouveaux Membres  
à l'Organisation des Nations Unies (*fin*\*)

1. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée générale est saisie du document A/8561 contenant une recommandation adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité et concernant l'admission des Emirats arabes unis à l'Organisation des Nations Unies. A ce propos, je vous signale qu'un projet de résolution présenté par un certain nombre de délégations a été distribué sous la cote A/L.649.

2. Je donne la parole au représentant de la République démocratique populaire du Yémen qui désire expliquer son vote.

3. M. DHALEE (République démocratique populaire du Yémen) [*interprétation de l'anglais*] : Pour la quatrième fois au cours de cette session de l'Assemblée générale, ma délégation se trouve dans l'obligation de se prononcer contre une demande d'admission aux Nations Unies, demande émanant, cette fois encore, d'une entité prétendument indépendante et souveraine. Ma délégation émettra un vote négatif pour les mêmes raisons qui l'ont amenée à voter contre l'admission du Bahreïn, du Qatar [1934<sup>ème</sup> séance] et de l'Oman [1957<sup>ème</sup> séance].

4. La République démocratique populaire du Yémen est sincèrement convaincue que la déclaration de prétendue indépendance des Emirats arabes unis n'est qu'une farce. Que l'on appelle ces territoires Emirats arabes unis, Etats de la trêve ou de quelque autre nom, un fait est indéniable : ils sont toujours soumis à la domination coloniale britannique. Le droit inaliénable de la population de se défaire de ses dirigeants désignés par les Anglais n'a pas été reconnu : son désir de s'unir au reste de la population du golfe Arabique pour constituer un Etat populaire et viable n'a pas été respecté, et elle a été entièrement privée de son droit à exploiter ses ressources naturelles de la manière la plus appropriée. Par voie de conséquence, l'hégémonie coloniale britannique sur toute la région du golfe Arabique se trouve légitimée par de fausses déclarations d'indépendance.

\* Reprise des débats de la 1957<sup>ème</sup> séance.

5. Comme pour souligner le marché conclu entre le Royaume-Uni, l'Iran et les dirigeants du golfe Arabique désignés par les Anglais, la revue trimestrielle américaine *Foreign Affairs*, écrivait ce qui suit :

“L'espoir d'un accord global a été anéanti et le Shah semble intransigeant dans sa détermination de prendre possession de ces îles” — c'est-à-dire d'Abu Mussa et de Tumbs — “coûte que coûte. Les Iraniens font remarquer qu'il serait plus facile pour lui de le faire avant le départ des Britanniques, car ces derniers, en tant que dernier acte de pénitence pour se laver peut-être des péchés du Raj, peuvent supporter sans mal la réprobation que susciterait parmi les Arabes la cession de ces îles à l'Iran<sup>1</sup>.”

6. Or, c'est exactement ce qu'a fait le Gouvernement iranien le 30 novembre dernier, et les dirigeants des prétendus Emirats arabes unis, ainsi que leurs patrons, ont réagi passivement, dans une apathie complète et en toute complicité. La cession d'une partie du territoire du golfe Arabique est donc un des résultats notoires de la création de ce que l'on appelle les Emirats arabes unis.

7. Comment mon gouvernement pourrait-il voter pour l'admission d'une telle entité, en méconnaissance des souhaits et des intérêts de la population du golfe Arabique ? Nous ne pouvons pas, somme toute, entériner cet abandon d'une partie intégrante du Golfe arabique et aller jusqu'à voter courtoisement l'admission des Etats de la trêve aux Nations Unies.

8. Qu'il me soit permis de préciser, une fois de plus, qu'en votant contre l'admission de ces entités éphémères nous votons pour les populations du golfe Arabique, qui se trouvent engagées dans une héroïque lutte armée contre les colonialistes britanniques et leurs agents.

9. Ma délégation demande qu'il soit procédé à un vote enregistré sur le projet de résolution dont nous sommes saisis.

10. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution A/L.649 relatif à l'admission des Emirats arabes unis à l'Organisation des Nations Unies.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour* : Afghanistan, Albanie, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Barbade, Belgique, Brésil, Bulgarie, Birmanie, Burundi, République socialiste soviétique de Biélorussie, Cameroun, Canada, Tchad, Chili,

<sup>1</sup> David Holden, “The Persian Gulf: After the British Raj”, *Foreign Affairs*, vol. 49, No 4 (juillet 1971), p. 733.

Chine, Costa Rica, Danemark, Equateur, El Salvador, Guinée équatoriale, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Ghana, Grèce, Guatemala, Guyane, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Népal, Pays-Bas, Norvège, Oman, Pakistan, Paraguay, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

*Votent contre* : République démocratique populaire du Yémen.

*Par 93 voix contre une, le projet de résolution est adopté [résolution 2794 (XXVI)]<sup>2</sup>.*

11. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je déclare les Emirats arabes unis admis comme Membre de l'Organisation des Nations Unies.

*La délégation des Emirats arabes unis est conduite à la place qui lui est réservée dans la salle de l'Assemblée générale.*

12. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : En ma qualité de président de l'Assemblée générale, j'ai le plaisir d'accueillir les Emirats arabes unis aux Nations Unies. Je suis certain qu'ils apporteront une précieuse contribution aux travaux de l'Organisation.

13. En raison du temps limité dont nous disposons, nous avons prévu qu'à l'exception du représentant du Koweït, seuls les présidents des groupes régionaux prendront la parole, en commençant par le représentant du groupe arabe. Je sais que d'autres représentants auraient souhaité féliciter le nouveau Membre; aussi est-ce au nom de l'Assemblée générale que j'adresse au Gouvernement et au peuple du nouvel Etat Membre nos félicitations les plus sincères en cette occasion solennelle, en même temps que nos vœux les meilleurs pour leur bonheur et leur prospérité.

14. Je donne la parole à M. Gekhman, représentant du Yémen, qui parlera au nom des Etats arabes.

15. M. GEGHMAN (Yémen) (*interprétation de l'anglais*) : En ces heures difficiles que connaissent les Nations Unies et le monde, il est, en vérité, réconfortant de pouvoir accueillir parmi nous un nouveau Membre de la famille des nations. Au nom du groupe arabe, j'adresse la bienvenue la plus

chaleureuse aux Emirats arabes unis; qu'ils sachent avec quel espoir et quel optimisme nous comptons sur la contribution très appréciable qu'ils apporteront aux travaux des Nations Unies.

16. Personnellement, j'éprouve un plaisir tout particulier à l'idée que celui qui est venu ici aujourd'hui pour représenter le nouvel Etat n'est autre que M. Adnan Pachachi. M. Pachachi est bien connu de maints d'entre nous car, au cours des nombreuses années qu'il a passées aux Nations Unies, il a pris une part très constructive à l'oeuvre de l'Organisation. Je suis heureux de saluer Adnan Pachachi à l'occasion de son retour parmi nous. Egalement, je souhaite au nouvel Etat, les Emirats arabes unis, et à sa population, la paix, la prospérité et l'unité la plus totale.

17. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Mwaanga, de la Zambie, qui parlera au nom des Etats africains.

18. M. MWAANGA (Zambie) (*interprétation de l'anglais*) : Au nom du groupe africain, je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue aux Emirats arabes unis, qui deviennent le 132ème Etat Membre des Nations Unies. L'admission d'un nouveau Membre est toujours une occasion de réjouissance et c'est pour nous une très vive satisfaction que de voir la délégation des Emirats arabes unis prendre place aujourd'hui dans cette salle de l'Assemblée générale.

19. J'adresse mes vœux personnels à M. Adnan Pachachi, représentant du nouvel Etat. Je l'ai fort bien connu pendant les nombreuses années où il a exercé des fonctions diverses aux Nations Unies et j'ai eu l'occasion, à maintes reprises, de collaborer avec lui.

20. Les pays africains ont toujours cru au principe de l'universalité et la décision que vient de prendre l'Assemblée est, sans aucun doute, conforme à cet important principe. L'histoire et la culture du nouvel Etat Membre enrichiront l'ordre international que nous nous efforçons de créer. A diverses reprises, les petits pays ont montré qu'ils étaient tout à fait capables de faire respecter la conscience internationale. C'est dans cet esprit que nous nous déclarons confiants que les Emirats arabes unis sauront aider les Nations Unies dans leur action incessante en faveur de la paix mondiale.

21. Nous souhaitons au Gouvernement et au peuple des Emirats arabes unis la paix et la prospérité.

22. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Ghorra, du Liban, qui parlera au nom des Etats asiatiques.

23. M. GHORRA (Liban) (*interprétation de l'anglais*) : Au nom du groupe asiatique, ainsi qu'au nom de la délégation libanaise, je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation d'un Etat frère, les Emirats arabes unis. Je suis également heureux d'accueillir la délégation des Emirats arabes unis que dirige M. Adnan Pachachi, ministre d'Etat, dont les qualités éminentes d'homme d'Etat sont bien connues, tant aux Nations Unies que dans les milieux internationaux.

<sup>2</sup> Les délégations égyptienne, marocaine, mauricienne, nicaraguayenne, nigériane, panaméenne et rwandaise ont fait savoir ultérieurement au Secrétariat qu'elles désiraient que leurs pays figurent au nombre de ceux qui ont voté en faveur du projet de résolution. Les délégations péruvienne et ceylanaise ont fait savoir ultérieurement qu'elles désiraient que leurs pays figurent au nombre de ceux qui ont voté en faveur du projet de résolution (voir ci-dessous par. 30 et 56 respectivement).

24. Avec l'entrée des Emirats arabes unis, le principe de la représentation universelle se trouve renforcé. Cette année, le continent asiatique a eu l'heur de voir cinq de ses Etats entrer dans la famille des Nations Unies. Grâce à cela, grâce aussi à la participation de la République populaire de Chine, notre continent contribuera dans une plus large mesure à la défense des principes et des buts de la Charte et servira mieux la cause de la paix et de la prospérité dans le monde.

25. Les émirats qui constituent maintenant le nouvel Etat des Emirats arabes unis ont joué un rôle important dans l'histoire en favorisant l'établissement de relations fructueuses, tant sur le plan humain que commercial entre l'Asie et le reste du monde. Aujourd'hui, une nouvelle ère de compréhension et de coopération internationales s'ouvre au nouvel Etat qui pourra désormais utiliser ses immenses ressources pour assurer le progrès culturel et le bien-être matériel de sa population. Au Gouvernement et au peuple des Emirats arabes unis vont donc les félicitations du groupe des Etats d'Asie à l'occasion de leur accession à l'entière indépendance et de leur entrée aux Nations Unies. Nous formons pour eux les vœux les plus sincères de prospérité et de progrès.

26. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Szarka, de la Hongrie, qui parlera au nom des Etats d'Europe orientale.

27. **M. SZARKA** (Hongrie) [*interprétation de l'anglais*] : Au nom des délégations de la Bulgarie, de la RSS de Biélorussie, de la Tchécoslovaquie, de la Mongolie, de la Pologne, de la Roumanie, de la RSS d'Ukraine et de l'Union soviétique, ainsi qu'au nom de la mienne, je désire adresser nos plus sincères souhaits de bienvenue au Gouvernement et au peuple des Emirats arabes unis à l'occasion de leur admission aux Nations Unies. L'entrée de ce jeune Etat qui vient juste d'accéder à l'indépendance représente un pas de plus vers l'universalité de notre organisation. Nous sommes certains qu'il ne faudra plus longtemps pour que tous les Etats désireux et capables de travailler à la mise en oeuvre des buts et principes de la Charte puissent joindre nos rangs.

28. Avec l'indépendance des Emirats arabes unis et leur entrée aux Nations Unies, un nouveau pas a été fait, aussi, dans la voie de l'émancipation des peuples de l'Arabie orientale, région d'ancienne culture et de riche héritage. En souhaitant la bienvenue à la délégation des Emirats arabes unis, les délégations au nom desquelles j'ai l'honneur de parler aujourd'hui se déclarent toutes disposées à coopérer avec elle pour consolider la paix et la sécurité dans toutes les régions du monde, conformément aux nobles idéaux de notre charte.

29. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Molina, du Costa Rica, qui parlera au nom des Etats d'Amérique latine.

30. **M. MOLINA** (Costa Rica) [*interprétation de l'espagnol*] : Tout d'abord, je voudrais annoncer que la délégation péruvienne, qui n'était pas présente lors du vote sur l'admission des Emirats arabes unis à l'Organisation des Nations Unies, m'a chargé de dire qu'elle aurait été heureuse de voter en faveur de cette admission.

31. Chaque fois qu'entrent à notre organisation de nouveaux Membres qui acceptent les obligations découlant de la Charte des Nations Unies et qui s'engagent solennellement à les assumer, le désir de l'humanité de vivre en paix, de voir respecter la dignité de l'homme et de lutter énergiquement pour qu'à l'avenir les habitants de notre planète puissent vivre mieux que nous se trouve réaffirmé.

32. La présence d'une nouvelle nation ou d'un nouveau groupe de nations confirme le bien-fondé de la lutte menée contre le colonialisme, la discrimination sous toutes ses formes et le sous-développement et oeuvre en faveur de la défense des droits de l'homme, du droit des peuples à l'autodétermination, du règlement pacifique des conflits et du désarmement général et complet. En dernière instance, on peut y voir l'expression du désir universel des hommes de progresser efficacement vers de meilleures conditions de vie.

33. Voilà pourquoi, en souhaitant la bienvenue aux Emirats arabes unis au nom du groupe des Etats d'Amérique latine, j'exprime notre conviction que leur présence parmi nous contribuera non seulement à renforcer l'universalité de notre organisation, mais aussi à faciliter la réalisation des objectifs que je viens de mentionner.

34. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Patrício, du Portugal, qui parlera au nom des Etats de l'Europe occidentale et autres Etats.

35. **M. PATRÍCIO** (Portugal) [*interprétation de l'anglais*] : Au nom du groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, j'ai le très grand plaisir d'accueillir en cette assemblée, aujourd'hui, l'Etat Membre le plus récent des Nations Unies — les Emirats arabes unis — dont la demande d'admission a été approuvée à l'unanimité, hier, par le Conseil de sécurité, qui en recommande l'adoption à l'Assemblée générale dans le document A/8561. Ce faisant, j'aimerais adresser aux Etats constituant cette union — Abu Dhabi, Dubai, Sharja, Umm al Quaiwain, Ajman et Fudjaïra — nos félicitations à l'occasion de leur accession à la pleine souveraineté et de l'extinction des traités spéciaux qui les liaient étroitement depuis 1820 au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le fait que tous ces émirats aient décidé de mettre leurs ressources en commun et de se grouper en union devrait bien augurer de l'avenir de la région du golfe Persique, cette région si riche en traditions à laquelle ils appartiennent.

36. Nous souhaitons au Gouvernement des Emirats arabes unis et au gouvernement de chacun des Etats qui composent cette union tout le succès et la prospérité qu'ils méritent dans les années à venir. Et nous saluons tout particulièrement leur délégation, à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous.

37. Le fait que les peuples de ces Etats soient connus depuis le XVème siècle pour leurs grandes réalisations dans le domaine de l'industrie et du commerce — en dépit de circonstances difficiles — revêt pour nous une importance particulière. La splendeur qui fut la leur grâce à la pêche des perles — devenue légendaire au cours des siècles — leur a permis dans le passé d'occuper une place de choix dans la communauté des nations. Plus récemment, grâce à la

production du pétrole, ils ont pu s'engager plus rapidement sur la voie du progrès et envisager avec optimisme l'avenir de leur nation. Nous sommes tous certains qu'ils seront capables de tenir pleinement les promesses du passé et que, grâce à leur sagesse séculaire, ils sauront apporter une contribution fructueuse et constructive aux activités de notre organisation.

38. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Koweït.

39. **M. BISHARA** (Koweït) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de présenter mes félicitations aux Emirats arabes unis, malgré le temps limité dont vous disposez. Les relations particulières qui unissent les Emirats et le Koweït expliquent ma brève intervention.

40. Le Koweït se réjouit aujourd'hui de voir les Emirats arabes unis siéger parmi nous. Les liens historiques qui unissent les habitants du Koweït aux populations de la région du golfe remontent au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Côte à côte, les habitants du Koweït et le peuple du golfe ont traversé la mer d'Arabie pour se rendre sur les côtes de l'Inde et de l'Afrique orientale. Les deux peuples ont coopéré en harmonie tant à la surface de l'océan Indien que sur les fonds du golfe Arabique. Côte à côte, ils ont plongé pour pêcher des perles, lorsque celles-ci constituaient leur seule source de revenus. Ensemble, ils se sont révoltés contre l'aridité de leurs terres; ensemble, ils ont découvert de nouvelles régions et, malgré les souffrances et les vicissitudes, se sont lancés dans le commerce avec l'Inde et l'Afrique, vivant une aventure sans égale et lourde de sacrifices.

41. En février 1968 a été signé l'accord de Dubai qui a eu pour effet d'établir une fédération de neuf émirats. Le Koweït a fait preuve d'une patience irréprochable dans ses efforts en vue d'aider les émirats à jeter les fondements de leur fédération. Le Ministre des affaires étrangères du Koweït s'est rendu de nombreuses fois dans les émirats du golfe en vue d'aider leurs dirigeants à établir la fédération sur une base solide. Heureusement, la Fédération des Emirats arabes unis a vu récemment le jour et mon gouvernement fut l'un des premiers à la reconnaître et à lui promettre son soutien. Les Emirats arabes unis forment un petit Etat du point de vue démographique, mais ils sont dotés de toutes les valeurs que symbolisent les Nations Unies. Le nouvel Etat est épris de paix, plein de bonne volonté et très dévoué aux buts et aux principes des Nations Unies tels qu'ils sont exprimés dans la Charte.

42. Si, par le passé, les habitants du Koweït ont partagé les épreuves des habitants du golfe et fait montre de la même force d'âme, ils participent aujourd'hui à leur progrès et ont les mêmes aspirations pour l'avenir. Au nom du Gouvernement et du peuple de Koweït, j'exprime mes félicitations les plus chaleureuses au Président des Emirats arabes unis, aux dirigeants de chacun des six émirats et à la population du golfe. Je suis sûr que la présence de ce petit Etat renforcera la cause de la justice, de la paix et du progrès.

43. **M. PHILLIPS** (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : J'ai l'avantage de parler en tant que représentant du pays hôte et j'exprime une cordiale bienvenue aux

Emirats arabes unis à l'occasion de leur entrée à l'Organisation des Nations Unies.

44. Les Etats-Unis, qui entretiennent depuis de nombreuses années des relations cordiales et amicales avec les gouvernements des membres de cette union, se félicitent de la présence en cette enceinte du cent trente-deuxième Membre des Nations Unies. Nous félicitons les dirigeants des émirats d'Abu Dhabi, Dubai, Sharja, Umm al Quaiwain, Ajman et Fujaira pour la sagesse avec laquelle eux-mêmes et le Gouvernement du Royaume-Uni ont mis fin, dans un esprit de coopération mutuelle, au traité qui régissait leurs relations dans le passé.

45. Puisse cet esprit de coopération, qui s'est traduit par la promulgation de la Constitution commune, être de bon augure pour leur avenir aux Nations Unies. En adressant nos souhaits de bienvenue aux représentants des Emirats arabes unis, nous leur demandons de transmettre nos félicitations les plus sincères et nos meilleurs vœux au gouvernement et aux peuples qu'ils représentent.

46. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : J'ai le plaisir d'inviter le Ministre d'Etat des Emirats arabes unis, M. Adnan Pachachi, à prendre la parole.

47. **M. PACHACHI** (Emirats arabes unis) [*interprétation de l'anglais*] : Je suis profondément conscient du grand honneur et du privilège qui me sont accordés en cette occasion où j'exprime aux représentants des nations du monde la gratitude qui anime la population et le Gouvernement des Emirats arabes unis au moment de l'admission de leur jeune Etat à l'Organisation des Nations Unies. Je suis certain que l'importance historique de ce moment sera parfaitement comprise de ceux qui ont récemment suivi de près le cours de l'histoire arabe. Les Emirats arabes unis sont l'avant-dernière nation arabe à se dégager de la tutelle étrangère et à accéder à l'indépendance et à la souveraineté. Tous nos peuples, dans tout le monde arabe — avec une seule exception dont je parlerai bientôt —, sont maintenant en mesure de diriger leurs propres affaires et de participer à votre action collective en vue de maintenir la paix dans le monde et de favoriser le progrès économique et social. Nous vous assurons de notre pleine coopération dans vos efforts pour traduire dans la réalité vivante les nobles principes et les buts élevés de la Charte que nous nous sommes solennellement engagés à respecter et à observer.

48. J'ai dit que les Emirats arabes unis représentent l'avant-dernière partie du monde arabe à se libérer de la tutelle étrangère. L'exception dont je veux parler est, bien entendu, la Palestine, et je saisis cette occasion pour déclarer, au nom du nouvel Etat Membre, qu'il appuiera la lutte que mène le peuple palestinien pour le rétablissement de ses droits dans sa patrie ancestrale. En tant que partie intégrante de la nation arabe, les Emirats arabes unis s'identifient pleinement aux autres pays arabes pour défendre le droit du peuple de la Palestine à disposer de lui-même. Nous appuyons également tous les efforts qui sont faits pour obtenir le retrait des forces israéliennes des territoires arabes occupés à la suite de l'agression israélienne de juin 1967.

49. En adoptant cette attitude, nous partageons avec la majorité écrasante des Membres de l'Organisation la convic-

tion inébranlable, qui s'est clairement manifestée au cours de ces derniers jours, que, conformément à la Charte, aucune annexion territoriale par voie de conquête militaire ne peut être tolérée et qu'aucune ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains ne peut être acceptée, quelle qu'en soit la cause ou la provocation. Si nous permettons que ces deux principes fondamentaux de la Charte soient fréquemment et impunément violés, tout l'ordre international envisagé par la Charte et que notre organisation s'efforce d'édifier depuis des années s'effondrera pour faire place à une anarchie dont les pays faibles et petits, comme celui au nom duquel je parle en ce moment, seront les principales victimes.

50. Au moment où nous entrons dans cette nouvelle vie indépendante, nous sommes pleinement conscients des grandes tâches qui nous attendent. Un petit pays, qui, pendant des siècles, a vécu dans la pauvreté et l'isolement, a maintenant pris la responsabilité de son propre destin et il est déterminé à jouer son rôle dans le monde et à fournir à son peuple, si longtemps dépossédé et négligé, les moyens d'existence auxquels tous les êtres humains ont droit, inaliénablement. Doté de riches ressources naturelles et comptant une faible population, le pays au nom duquel j'ai l'honneur de parler partage généreusement les biens qui sont les siens avec les autres peuples arabes et il a ouvert ses portes à des milliers de nos frères arabes et à de nombreuses autres personnes de nationalités diverses. Ensemble, nous essayons de créer une société délivrée du fléau de la misère, une société dans laquelle les droits fondamentaux de l'homme sont garantis et respectés et tous les besoins fondamentaux de l'homme sont satisfaits.

51. Les progrès accomplis jusqu'à présent ont été véritablement spectaculaires et comptent peu de précédents dans l'histoire moderne. C'est en particulier le cas d'Abu Dhabi qui, en l'espace de cinq ans seulement, sous la direction du cheikh Zayd, s'est transformé de société tribale arriérée en un pays moderne, vigoureux et progressiste. En réalisant ce progrès rapide, Abu Dhabi n'a pas oublié ses voisins et ses frères arabes. Nous avons mis en oeuvre des programmes d'aide en faveur des pays arabes et d'autres pays en voie de développement d'Asie et d'Afrique, dans l'espoir d'étayer les efforts qu'ils déploient pour accélérer leur progrès économique et social. Il est reconnu cependant que le progrès économique et social, qui demeure notre première préoccupation, ne saurait avoir tout son sens sans la liberté politique et sans la jouissance des droits fondamentaux de l'homme. C'est pourquoi la Constitution des Emirats arabes unis, qui a été promulguée le jour de l'indépendance, contient une déclaration des droits de l'homme ainsi que des dispositions prévoyant des institutions représentatives. C'est la première fois, dans cette partie du golfe, qu'existent de telles institutions représentatives, et nous sommes certains que cette expérience nouvelle et audacieuse contribuera à rendre à cet ancien berceau de la nation arabe la position de premier rang à laquelle il a droit dans le monde arabe.

52. Politiquement, l'union des Emirats arabes unis représente une expérience nouvelle de fédéralisme dans le monde arabe. Son succès, nous l'espérons, marquera le début d'une ère nouvelle qui verra le renversement de la tendance désastreuse vers la fragmentation et la division de la nation arabe.

53. Je ne puis terminer cette brève déclaration sans dire combien le peuple et le Gouvernement des Emirats arabes unis déplorent la décision de l'Iran d'occuper par la force certaines îles arabes du golfe. Nous nous réjouissons de la possibilité d'entretenir des relations d'amitié et de coopération avec l'Iran, pays voisin auquel la nation arabe est liée depuis longtemps par des liens historiques, spirituels et culturels. L'action qu'a entreprise le Gouvernement iranien en recourant à la force pour régler un différend territorial né d'une revendication qui n'est justifiée ni historiquement ni juridiquement est non seulement contraire à la Charte des Nations Unies, mais également incompatible avec l'amitié traditionnelle qui a uni les peuples arabes et iraniens. Je suis sûr que le Gouvernement iranien comprendra avant longtemps qu'il est beaucoup plus important d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins que de s'emparer de ces îles arabes.

54. Je crois que ce que j'ai dit constitue une réponse suffisante à toute voix discordante qui pourrait s'élever quant à la viabilité, à l'orientation authentiquement nationale, à la politique des Emirats arabes unis et à notre position dans le monde arabe.

55. En terminant, qu'il me soit permis de remercier tous les représentants qui ont pris la parole avant moi pour accueillir le nouvel Etat à l'Organisation des Nations Unies, en particulier ceux qui ont bien voulu avoir d'aimables paroles à mon égard. Je veux leur donner l'assurance, ainsi qu'à tous les membres des Nations Unies, que les Emirats arabes unis n'épargneront aucun effort pour apporter leur contribution à l'Organisation et travailler en étroite coopération avec les autres Membres des Nations Unies.

56. M. AMERASINGHE (Ceylan) [*interprétation de l'anglais*] : La délégation de Ceylan regrette beaucoup que d'autres engagements l'aient empêché d'assister au vote sur le projet de résolution A/L.649 relatif à l'admission aux Nations Unies des Emirats arabes unis. Nous tenons à ce que le procès-verbal fasse état du fait que nous aurions appuyé ce texte, dont d'ailleurs nous étions coauteurs.

57. Je tiens aussi à saisir cette occasion pour adresser au nouvel Etat Membre nos chaleureuses félicitations et nos vœux les plus sincères. Sur un plan plus personnel, je voudrais dire combien je suis heureux de voir un vieil ami — je parle de son expérience et non du nombre de ses années — à la tête de la délégation des Emirats arabes unis.

58. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le représentant de l'Iran a la parole pour exercer son droit de réponse.

59. M. RAHNEMA (Iran) : J'ai demandé à exercer le droit de réponse de ma délégation au sujet des commentaires que le représentant de la République démocratique populaire du Yémen a cru nécessaire de faire sur l'indépendance et l'admission à l'Organisation des Nations Unies des Emirats arabes unis. Je crois que le vote unanime de cette assemblée a fourni la réponse la plus frappante aux propos qu'il a avancés. Aussi, sans prendre le temps de l'Assemblée, je voudrais tout simplement profiter de cette occasion pour présenter mes félicitations à mon ami M. Pachachi pour sa rentrée à l'Organisation des Nations Unies en tant que

représentant du nouvel Etat. Il sait bien que j'ai aussi beaucoup de réserves quant à certains de ses commentaires, mais je crois qu'en temps opportun et devant les instances compétentes cette réponse lui a été fournie. Il connaît notre position et je n'ai pas besoin de prendre le temps de l'Assemblée pour l'explicitier davantage.

60. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): Le drapeau des Emirats arabes unis sera levé au cours d'une cérémonie qui aura lieu demain à midi devant l'entrée des délégués.

*La séance est levée à 13 h 25.*